

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/10/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/10/2012

Délibération n° D-2012-464

Opération d'aménagement des Espaces Publics Centraux -
Avenant N°2 au Marché de travaux du Lot 1 - Terrassement,
Voirie Assainissement et fourreaux pour fibre optique et
éclairage

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne LABBE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Madame Delphine PAGE, Madame Gaëlle MANGIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Jérôme BALOGÉ, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Espaces Publics**Opération d'aménagement des Espaces Publics
Centraux - Avenant N°2 au Marché de travaux du Lot
1 - Terrassement, Voirie Assainissement et fourreaux
pour fibre optique et éclairage**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 7 décembre 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de maîtrise d'œuvre à souscrire avec l'équipe mandatée par l'agence ENET DOLOWY afin de réaliser le projet d'aménagement des Espaces Publics Centraux.

Par délibération en date du 31 janvier 2011, le Conseil municipal a approuvé le marché de travaux du lot 1 à souscrire avec le groupement d'entreprises EUROVIA (mandataire) et BOISLIVEAU.

Par délibération en date du 19 septembre 2011, le Conseil municipal a approuvé l'avenant N° 1 relatif à une rectification des modalités d'application de révision des prix des travaux suite à une erreur matérielle.

Les travaux actuellement en cours seront terminés en fin d'année 2012, et nécessitent aujourd'hui un ajustement du montant du marché de travaux sur le Lot 1, en raisons d'adaptations nécessaires rencontrées depuis le début de l'opération notamment sur deux points majeurs :

- Problèmes de portance sur la rue Victor Hugo et sur la Place du Temple entraînant une surépaisseur des bétons à mettre en œuvre ;

- Modification du revêtement de chaussée place du Piloni, le béton désactivé étant remplacé par des pavés suivant les préconisations de l'ABF.

Le Montant du marché initial est modifié comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Entreprise	Montant Marché Initial € TTC	Avenant N°2	%	Montant Marché + avenant en € TTC
Lot 1 Terrassement Voirie Assainissement et fourreaux pour fibre optique et éclairage	EUROVIA	1 919 324,06 €	53 874,21 €	2,81	1 973 198,26 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant N° 2 au marché de travaux du lot 1 ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE